

Life/06/TCY/TN/275



Rapport d'activité N°1

Du 1/1/2007 au 15/07/2007

Rapport déposé le -----

BEN HASSINE Mohamed
Chef de projet
Agence Nationale de Protection de l'Environnement
Centre urbain Nord, 7051 ; Cité Essalem
2080 Tunis-Tunisie



Table des Matières

<u>PARTIE I- RAPPORT TECHNIQUE</u>	<u>3</u>
I. RESUME ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE DEBUT DU PROJET.....	3
II. GESTION DU PROJET.....	3
TÂCHE A : GESTION ET RAPPORTS À LA CE.....	3
III- PROGRES ACCOMPLI DU 1/1/2007 AU 30/06/2007.....	8
TÂCHE B : ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCÉDURE	8
TÂCHE C : RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT	11
TÂCHE D : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :	13
IV- ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT :	13
V- CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LA PÉRIODE DU 15 JUILLET AU 15 DÉCEMBRE 2007 :.....	14
<u>PARTIE II- RAPPORT FINANCIER</u>	<u>17</u>
LISTE DES ANNEXES.....	18



Partie I- Rapport Technique

L'objet du présent rapport est de faire le point sur l'état d'avancement des différentes activités du Projet de Contrôle de la Pollution de l'eau - Life 06/TCY/TN/275- (COPEAU) et ce pour la période allant du 1 janvier au 15 juillet 2007.

I. RESUME ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE DEBUT DU PROJET

Le projet a démarré le 1er janvier 2007, conformément à la date de démarrage prévue dans la proposition. L'ANPE a recruté un chef de projet en la personne de Monsieur Mohamed Ben Hassine qui sera chargé de coordonner la mise en œuvre du projet. L'Aquapôle, partenaire du projet a engagé un expert chargé d'assurer l'appui technique et scientifique au projet.

Plusieurs missions ont été réalisées depuis le démarrage du projet. En effet, l'ANPE et l'Aquapôle ont participé au kick-off meeting organisé à Bruxelles par la Commission européenne. Par ailleurs, deux missions de coordinations ont été réalisées, l'une en Tunisie et l'autre en Belgique. La mission a été mise à profit pour permettre à l'Aquapôle de participer à l'atelier ZOPP organisé fin janvier par l'ANPE. Cela a abouti à la rédaction des termes de référence du manuel de procédures qui sera élaboré dans le cadre du projet. En outre, l'ANPE a accueilli en Tunisie une mission de suivi réalisée au mois de juin par l'équipe de suivi Astrale.

L'Aquapôle a assuré l'appui technique et scientifique à l'ANPE pour la formulation des spécifications techniques en collaboration avec l'ANPE en vue de préparer le dossier d'appel d'offres international pour l'acquisition de deux laboratoires mobiles d'analyses d'eau et de l'équipement y relatif. Une mission en Tunisie a été réalisée eu cours du mois de mai par l'expert de l'Aquapôle pour collecter les informations sur place et prendre connaissance des réalités du terrain. Le dossier d'appel d'offre a pu être finalisé en juin et soumis à la commission ministérielle des marchés le 10 juillet 2007

L'Aquapôle a entamé son travail pour l'élaboration d'un manuel de procédures. Toute l'information nécessaire à la réalisation de cette tâche a pu être rassemblée et son traitement a débuté.

L'Aquapôle a également commencé à préparer les tâches de formation qui seront réalisées partiellement en sous-traitance avec le CEBEDEAU. Des contacts ont été pris avec différents acteurs de la surveillance des eaux en Wallonie qui interviendront dans le cadre de ces formations.

II. GESTION DU PROJET

Tâche A : Gestion et rapports à la CE

- *Action A1 : Gestion financière du Projet :*

Recrutement du Chef de Projet



L'ANPE est le bénéficiaire du projet, Elle a assuré pendant cette période le suivi technique et financier du Projet.

L'ANPE a recruté Monsieur Mohamed Ben Hassine en tant que Chef de Projet, pour la durée totale du projet, soit du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009 (cf ANNEXE 1).

Pour la période couverte par le présent rapport, il a assuré:

- 1- la mise en œuvre des actions techniques prévues dans la proposition durant la période allant du 1 janvier au 15 juillet 2007
- 2- la coordination avec l'Aquapôle partenaire du projet. A cet égard, deux missions de coordination ont été réalisées.
- 3- la coordination avec la Commission Européenne, Monsieur Mohamed Ben Hassine a participé au kick-off meeting organisé par la Commission à Bruxelles du 19 au 20 mars 2007.
- 4- Le suivi du projet avec l'appui de Madame Sara de Pablos d'Astrale, désignée par la CE pour assurer le suivi du projet (monitoring team). Une première mission de suivi a été réalisée par Madame Sara de Pablos en Tunisie le 14 juin 2007
- 5- la centralisation des documents relatifs au projet (rapports de dépouillements bons de commande, factures, fiches de paie, contrats, time sheet)

Justification de sélection du chef du projet :

L'ANPE, soucieuse d'assurer le maximum d'efficacité à la mise en œuvre du projet et sa réussite, a identifié Mr Mohamed Ben Hassine, ingénieur spécialiste dans le domaine de l'eau, ayant une grande expérience en matière de contrôle de la pollution de l'eau et de collaboration avec les différents intervenants dans le secteur de l'eau, comme responsable du projet.

Ce choix a été aussi justifié par l'expérience acquise par Mr Ben Hassine dans le domaine du montage des projets et leur conduite à travers le Projet d'Investissement dans le Secteur de l'Eau (PISEAU) au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

A ce titre, il a mis en place depuis le mois d'Avril 2004 le noyau d'un réseau de contrôle composé d'un laboratoire mobile équipé. En 2005, il a préparé la proposition provisoire, visant à renforcer le premier noyau créé qu'il a dirigé, ainsi que la version définitive du projet. Il a répondu aux remarques relevées par la CE sur les versions de la proposition du projet (du 6 avril 2006 et du 6 mai 2006) .

- Son expérience dans le domaine de l'eau , du contrôle de la pollution et du partage des leçons apprises avec les partenaires ont été à la base de sa proposition comme responsable du projet ; proposition faite dans le « FORM A1. Beneficiary Profile » et objet du courrier échangé sur le sujet , y compris le contrat d'engagement de Monsieur Ben Hassine (Les deux correspondances envoyées à la Commission Européenne en dates du 17 juillet 2006 et du 10 janvier 2007 concernant la nomination de Monsieur Mohamed Ben Hassine, Chef de Service, en tant que Chef du Projet: « Réseau de Contrôle de la Pollution de l'eau en Tunisie (LiFE06 TCY/TN/275). » et son contrat sont jointes en annexe)

- Concernant la réglementation Tunisienne, la sélection se fait pour les nouveaux recrutés dans le secteur public. Compte tenu de la spécificité du projet et ses exigences en matière de coordination et de partenariat avec les acteurs intervenants dans le secteur de l'eau, le recours à des spécialistes expérimentés et ayant une expérience en matière de coopération avec les autres partenaires est la



règle et l'usage. Monsieur Ben Hassine, qui est titulaire depuis 1978, constitue un des atouts de la pérennité du projet et de sa durabilité après achèvement des fonds alloués au projet.

Mr Ben HASSINE est considéré comme consultant au projet et était mis à la disposition de l'Agence Tunisienne de la Coopération Technique en application de la réglementation tunisienne en vigueur.

Recrutement des techniciens supérieurs

Une correspondance a été adressée aux services compétents de la DAAF (ANPE) le 29 juin 2007 pour recruter des techniciens supérieurs conformément à la convention.

Recrutement d'une assistance de direction du projet

Soucieuse de renforcer les capacités de ses unités d'intervention et leur autonomisation, l'ANPE a jugé nécessaire de doter le projet d'une petite unité de gestion en vue d'accomplir les tâches du projet dans les échéances. Le recrutement d'une assistance de direction qui sera chargée de :

- Suivi des demandes d'exonération de taxes entre le projet et le bureau de contrôle des impôts, suivi de la stipulation fiscale du projet.
- Suivi du courrier entre les services financiers de l'ANPE et le projet
- Suivi des consultations, demande des pro formats, organisation du courrier, classement des documents du projet,
- Suivi des paiements des fournisseurs
- Saisie des données.
- Préparation des rapports de dépouillements des achats et services
- Participation à l'élaboration des rapports d'activités
- Participation à l'organisation des séminaires

entre dans le cadre de recherche des meilleures conditions de continuité et de durabilité des activités du projet.

Deux sections du budget du projet peut faire l'objet d'un amendement pour valider cette modification mineure qui renforce le projet tout en se limitant à l'utilisation des économies de fonds réalisées suite aux efforts faits par l'ANPE en matière de rigueur d'utilisation des fonds du projet. Le salaire proposé qui est de 460 Euros est à temps partiel, Son salaire au projet Life 06TCYTN/43 était de 1076 Euros

Comité de Pilotage du Projet

Comme prévu dans la proposition, un comité de pilotage a été créé pour la coordination de l'ensemble des actions y afférentes. Ce comité est présidé par Monsieur Samir Kaabi, Chef de Département de Contrôle et d'Intervention au sein de l'ANPE. Est composé des représentants d'institutions impliquées dans le contrôle de la qualité de l'eau en Tunisie. La liste des membres de ce comité est figure dans l'Annexe 3.

Il est prévu que le comité de coordination se réunisse 2 à 3 fois par an pour suivre et évaluer les réalisations et pour proposer les mesures nécessaires. Une première réunion du comité de pilotage s'est tenue le 20 février 2007 au siège de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (cf. l'Annexe 4).

Lors de cette réunion, le Chef du projet et le Président du comité de pilotage ont présenté le projet COPEAU. Ensuite, plusieurs points ont pu être abordés et discutés qui ont concerné :



- la stratégie de la gestion des eaux en Tunisie et les ressources en eaux mobilisées
- le contrôle de la pollution des eaux (préventif, curatif, contrôle de terrain)
- le laboratoire mobile existant
- l'inventaire des sources de pollution hydrique et l'élaboration d'un plan d'action.
- la présentation et l'approbation des termes de références du manuel de procédure élaborés lors de l'atelier du 31 et 31 janvier 2007.
- la mission du projet COPEAU et sa la continuité après l'année 2009

Lors de cette séance, le comité de pilotage a approuvé les termes de références du manuel de procédure.

Création d'une commission d'ouverture des plis :

Une commission restreinte a été constituée au sein du projet pour respecter la concurrence et respecter la règle Qualité –Prix. Cette commission est composée de 4 membres (voir ANNEXE 10)

Création d'une commission de dépouillement des offres :

Une commission de dépouillement des offres a été constituée au sein de l'ANPE pour évaluer les offres et approuver le rapport qui sera transmis aux services achats pour acquérir le service demandé par le projet (voir ANNEXE 11)

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

- **Action A2 : Coordination entre l'ANPE et l'Aquapôle**

La coordination a été assurée régulièrement grâce aux nombreux échanges par courrier, fax, Email, et par les communications téléphoniques.

Dans ce cadre deux missions ont été réalisées. L'une en Tunisie lors du démarrage du projet et l'autre en Belgique, du 1er au 7 juillet, 6 mois après le démarrage du projet.

Première mission de coordination.

Cette mission a été effectuée à Tunis du 28 janvier au 6 février 2007 par Monsieur Xavier Detienne, chargé de projet à l'Aquapôle (rapport, cf. ANNEXE 5).

Cette mission a permis d'une part la finalisation de la rédaction de la convention de partenariat entre l'ANPE et l'Aquapôle (Annexe 12) et d'autre part, d'assurer le bon démarrage du projet en veillant notamment à planifier le budget année par année, à mettre en place des outils de suivi du projet ainsi qu'à planifier précisément toutes les activités prévues en 2007.

Par ailleurs, cette mission a également été mise à profit pour participer à l'atelier ZOPP, organisé par l'ANPE en vue d'élaborer les termes de référence du manuel de procédures. Initialement, la



proposition prévoyait 2 missions distinctes, mais celles-ci ont été regroupées en une seule dans un souci de rationalisation.

Deuxième mission de coordination.

La deuxième mission de coordination a été effectuée par Monsieur Mohamed Ben Hassine du 1er au 7 juillet 2007 à l'Aquapôle (Liège), Cette mission a permis de :

- Finaliser les spécifications techniques des équipements du laboratoire mobile à acquérir,
- Finaliser le cahier des clauses administratives générales et le cahier des clauses administratives particulières,
- Finaliser le projet de rapport d'activité N°1 avec l'Aquapôle,
- Collecter les pièces justificatives des dépenses de l'Aquapôle,
 - Réaliser le plan prévisionnel de mise en œuvre des actions du 16 juillet au 15 décembre 2007.
- ET de suivre l'état d'avancement du manuel de procédure
- Visite du CEBEDEAU, sous traitant pour la formation des agents de l'ANPE

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

La deuxième mission prévue en mai 2007 a été reportée au 1er juillet 2007 suite à mission de Madame Veronique Gosselin du 19 au 28 mai 2007 et la visite d'évaluation et de suivi réalisée par Madame Sara de Pablos le 14 juin 2007. Il a donc fallu préparer ces visites et les documents nécessaires par le chef du projet.

Les missions ultérieures de coordinations seront callées sur les dates prévues pour collecter les informations et les documents nécessaires à la rédaction des différents rapports d'activité et ce comme suit :

- Début décembre : mission Aquapole en Tunisie
- Début juillet mission ANPE à l'Aquapole (Liege)

• *Action A3 : Coordination des activités de l'Aquapole*

L'Aquapôle a désigné Monsieur Xavier Detienne, en qualité de chargé de projet. Il a comme tâches d'assurer la coordination du projet au niveau de l'Aquapôle et avec l'ANPE. Il convient de préciser que le salaire de Monsieur Detienne n'est pas imputé sur le projet COPEAU.

L'Aquapôle a recruté sur le projet COPEAU un expert scientifique chargé de mettre en œuvre les actions définies dans la proposition. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un manuel de procédures et de l'appui à la rédaction au cahier des charges de l'appel d'offres international pour l'acquisition des 2 laboratoires mobiles d'analyses d'eau et de l'équipement y relatif.

La personne recrutée est Madame Véronique Gosselin, Docteur en Sciences. Son contrat a débuté le 15 mars 2007 et prendra fin le 31 décembre 2007. Une prolongation si nécessaire sera envisagée en temps opportun.(Annexe 2)



Par ailleurs, des contacts ont été pris avec différentes institutions wallonnes impliquées dans la surveillance de la qualité des eaux en Wallonie (CEBEDEAU, Division Générale de Ressources Naturelles, Institut Scientifique de Service Publique, Unité de Modélisation de l'Aquapôle). Ces contacts ont d'abord permis de les informer du projet COPEAU et ensuite de voir comment les impliquer dans le projet, notamment au travers des formations prévus ultérieurement.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

- ***Action A4 : Rédaction des rapports et procès-verbaux***

Les différents rapports ont été rédigés par l'ANPE et l'Aquapôle :

- PV de la réunion d'information du 2 juin 2006 à Tunis
- Rapport de la mission de coordination N°1 réalisé e par Xavier Detienne en Tunisie du 28 janvier au 6 février 2007.Ce rapport fait également office de procès-verbal de la réunion de coordination.
- PV de la réunion du comité de pilotage du 20 février 2007
- Rapport de la mission réalisée par Véronique Gosselain en Tunisie du 19 au 28 mai 2007.
- Rapport de la mission de mission de coordination N°2 réalisée par Mohamed Ben Hassine en Belgique du 1^{er} au 8 juillet 2007.
- 1^{er} rapport d'activité du 1 janvier au 15 juillet 2007
- Rédaction des rapports de dépouillements

III- PROGRES ACCOMPLI DU 1/1/2007 AU 30/06/2007

Tâche B : Elaboration d'un manuel de procédure

Action B.1. Organisation d'un atelier ZOPP pour la préparation des termes de références du manuel de procédures.

La proposition prévoyait l'organisation d'un atelier ZOPP au démarrage du projet, dans le but d'associer l'ensemble des parties prenantes de la surveillance de la qualité des eaux en Tunisie à l'élaboration des termes de références du manuel de procédures pour le contrôle de la pollution de l'eau.

Cet atelier s'est tenu à l'hôtel El Mechtel à Tunis les 30 et 31 janvier (Annexe 7). Un expert consultant en environnement spécialisé dans la méthodologie ZOPP (Monsieur Abdelkader Baouendi) a été chargé de diriger et modérer les travaux de l'atelier. 32 participants étaient présents (cf. liste en Annexe 8), représentants les institutions suivantes :

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (ANPE, ONAS, CITET ; DGEQV ;



- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (DGRE ; SECADUNORD ; SONEDE ; DG/des barrages
- Universités (Ecole Supérieure d'Agriculture, Faculté de Sciences de Tunis ; Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement ; Faculté des Sciences de Monastir, Ecole Nationale des Ingénieurs de Sfax ; Ecole Supérieure de Medjez Elbab, INAT, Université de Liège)
- Ministère de la Santé Publique (DHMPE, ANCSEP).



Photo 1 : bannière de l'atelier ZOPP

Les travaux de l'Atelier ont été introduit par un discours d'ouverture du Directeur Général de l'ANPE prononcé par monsieur Mohamed SAYED, Chef de Département Central à l'ANPE (Annexe7).

Résumé de l'atelier :

- Les participants ont commencé par définir les besoins d'une mission de contrôle de la pollution de l'eau et identifier ses principales composantes.
- Ensuite, les forces du système actuel de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau et ses faiblesses ont été listées par les participants.
- Puis, les éléments constituant le manuel de procédure ont été définis par les participants.
- Pour assurer le maximum de performance au système de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau, les participants ont recommandé la mise en œuvre d'une série des mesures d'accompagnement (renforcer la coordination et la concertation, formation, accès aux bases de données, etc.).

Une telle participation a également permis un partage de l'information et le renforcement de la coordination entre les différents participants.

Résultats :

- Compte rendu de l'atelier : (Annexe 7)
- Termes de références du manuel de procédures (Annexe 7)

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

- *Action B.2. Elaboration d'un manuel de procédures*

Conformément à la convention signée en l'ANPE et l'Université de Liège, l'Aquapôle est responsable de la mise en œuvre de cette action. Le document de base est le cahier des charges du manuel de procédure qui a été rédigé sur la base des résultats de l'atelier ZOPP.

Les termes de référence ont été transmis à l'Aquapole le 24 février 2007

L'Aquapôle a recruté un expert (Madame Véronique Gosselain) chargé entre autre de réaliser cette action (cf. Action A3).

Dans un premier temps, Mme Véronique Gosselain a rassemblé l'information existante et disponible. Un effort particulier a été porté sur l'acquisition des documents rédigés dans le cadre de projet PISEAU, base annoncée dans la proposition COPEAU de l'information sur laquelle doit s'appuyer le présent projet. Ces documents sont nécessaires d'une part pour établir l'état des lieux sur la question de l'eau en Tunisie, sur lequel doit s'appuyer le manuel de procédure, et doit assurer que le projet une articulation parfaite entre les deux projets.

A cet effet, une mission a été effectuée par Mme Véronique Gosselain du 19 au 29 mai 2007 en Tunisie (cf rapport en ANNEXE 9).

Cette mission a permis :

- D'éclaircir certains points utiles avec l'ANPE pour élaborer le manuel de procédures,
- D'aller chercher des compléments d'informations et de la documentation sur place, en particulier les rapports PISEAU disponibles à ce jour
- De rencontrer et de s'entretenir avec les différents intervenants de la surveillance de la qualité de l'eau en Tunisie, telle la Direction Générale des Ressources en Eau, la Direction Générale des Barrages, le Ministère de la Santé Publique, l'Office National de l'Assainissement, le Centre des Technologies de l'Environnement.



Résultats :

- Manuel de procédures en cours d'élaboration

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

1. La mission réalisée par Madame Gosselain n'était pas prévue dans la proposition. Toutefois, elle s'est avérée que cette mission allait permettre à l'expert de mieux appréhender la réalité en rencontrant l'ANPE sur place ainsi que les différents intervenants dans le domaine de la surveillance de la qualité des eaux en Tunisie.

Par ailleurs, il était important que l'expert puisse s'entretenir sur place avec l'ANPE sur ses attentes vis-à-vis du manuel de procédures pour être bien sûr d'être en parfaite adéquation avec ses attentes.

Au niveau budgétaire, cette mission a remplacé la mission de participation à l'atelier ZOPP prévue dans la proposition. En effet, dans un souci de rationalisation, les 2 missions prévues initialement pour la coordination et l'atelier ZOPP ont été fusionnées en une seule mission.

2. Au niveau du calendrier, la proposition prévoyait que l'élaboration du manuel de procédure soit finalisée pour le 30/05/2007. Toutefois, cette échéance a dû être revue et postposée à fin novembre 2007. Les raisons qui expliquent cela sont :

- Le retard accumulé en début de projet pour l'engagement de l'expert par l'Aquapôle lié au fait que la convention entre l'ANPE et l'Aquapôle n'a pu être signée avant mars 2007,
- Le cahier des charges du manuel des procédures n'était pas connu au moment de la rédaction de la proposition. Le calendrier avait été fixé sur base d'un cahier des charges supposé plus léger que celui formulé lors de l'atelier ZOPP,
- Compte tenu des délais imposés par les règles administratives tunisiennes, il a fallu rédiger en priorité le dossier d'appel d'offres international pour l'acquisition des laboratoires mobiles. Cela a mobilisé l'expert de l'Aquapôle durant une bonne vingtaine de jours de travail.

3. Un atelier de présentation du manuel de procédures sera organisé en décembre 2007 avec les participants de l'atelier ZOPP. Cet atelier n'était pas prévu précisément au niveau de la proposition. Toutefois, il pourra être imputé au niveau budgétaire, dans la rubrique « Autres coûts » dans la ligne « organisation de 3 séminaires en Tunisie et d'un atelier régional ».

Le fait de postposer l'échéance de cette action à la fin 2007, sera sans conséquence sur le calendrier du projet. En effet, le début de la préparation des campagnes de mesures n'est prévu qu'en novembre 2007.

Tâche C : Renforcement de l'équipement existant

Action C.1 Acquisition de deux laboratoires mobiles :

Constitution du dossier d'appel d'offres international

L'élaboration des cahiers des charges est une opération fondamentale qui a exigé plus de temps pour détailler les spécifications techniques.

Conformément à la législation tunisienne sur les marchés publics, l'acquisition des deux laboratoires mobiles et de leurs équipements doit se faire par un appel d'offres international.

Le dossier d'appel d'offres a été constitué par l'ANPE avec l'appui technique et scientifique de l'Aquapôle. Il a été procédé à la définition des spécifications techniques de l'appareillage à prévoir pour équiper les deux nouveaux laboratoires mobiles et pour compléter celui l'existant à l'ANPE.

Le dossier d'appel d'offres a été déposé devant la Commission ministérielle des marchés (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) en date du 10 juillet 2007-pour approbation du cahier des charges (Annexe 16). Dès son accord, il sera procédé à l'annonce de l'AO dans les journaux (début Août), la sélection du fournisseur sera réalisée en septembre (voir plan prévisionnel)

Action C.2 : Renforcement de l'équipement et achat de consommables :

La voiture prévue dans la proposition a été achetée. Elle sera utilisée pour le transport des échantillons vers les laboratoires fixes et la gestion du projet

Concernant l'acquisition de consommable, un bon de commande a été effectué auprès de TECHNOLABO pour acheter des produits chimiques pour le laboratoire mobile existant.

Il est à signaler que chaque appareil fonctionne avec son propre consommable, le fournisseur des 2 laboratoires nous donnera une partie pour faire fonctionner les appareils, Une fois les appareils sont achetés, les consommables seront définis en conséquence.

Cf. Action C.1.

Résultats :

- Acquisition d'un véhicule et de l'équipement (en cours).
- Acquisition de produits chimiques pour le laboratoire mobile

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Dans la proposition, le début de cette tâche était prévu en juillet 2007, toutefois, compte tenu des délais imposés par les démarches administratives liées à l'acquisition des laboratoires mobiles et de l'équipement, la priorité a été mise sur cette tâche. En effet, il était impératif de pouvoir rédiger au plus vite l'appel d'offres pour assurer l'acquisition des 2 laboratoires mobiles et de l'équipement d'ici début 2008.



La rédaction des spécifications techniques a nécessité beaucoup de travail de recherche pour s'assurer de la conformité des équipements. Ceci afin de formuler les besoins clairs et réels pour que les fournisseurs puissent répondre effectivement à l'appel d'offres.

Cette modification est sans incidence au niveau budgétaire, mais entraîne un retard au niveau de l'exécution de la tâche consacrée à l'élaboration du manuel de procédures (voir ci-dessus).

Remarque : En attendant d'être renforcé, le laboratoire mobile actuel de l'ANPE a continué le contrôle de la pollution des eaux des milieux récepteurs. Dans ce sens, des campagnes de mesures ont été effectuées dans différents sites. Des consommables ont été commandés à cet effet.

Action C.3 : Choix d'un laboratoire pour les analyses complémentaires :

Une consultation restreinte est en cours d'élaboration, vu que l'appel d'offres des 2 laboratoires et la rédaction du rapports d'activité sont achevés, ce travail sera repris après les congés c'est-à-dire le 15 août 2007.

Tâche D : Renforcement des capacités :

Des contacts ont été pris par l'Aquapôle avec différentes institutions wallonnes impliquées dans la surveillance de la qualité des eaux, en vue de les informer du projet COPEAU. Des visites techniques sont prévues dans la proposition. La première de ces visites aura lieu aux alentours d'octobre 2007. Il est prévu de rencontrer ces différentes institutions dans le cadre de ces visites techniques.

La collaboration avec le CEBEDEAU, sous-traitant de l'Aquapôle pour le volet « formations », a été amorcée notamment pour les choix techniques opérés lors de la formulation du cahier des charges des laboratoires mobiles.

Il est à signaler que la formation des agents se fera en deux sessions, une session à base de théorie et une deuxième plutôt pratique qui sera réalisée qu'après l'acquisition des équipements de laboratoires

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

N.B. Lors de l'atelier ZOPP, les représentants des institutions chargées du contrôle de l'eau ont insistés sur la nécessité de former les agents représentants tous les institutions impliqués dans le domaine .

IV- Evaluation de l'Etat d'avancement :



Globalement, le projet a bien démarré et les activités prévues ont pu être réalisées en partie ou intégralement. Toutefois, le temps d'exécution des tâches B et C avait été sous-estimé dans la proposition. La réalisation de l'appel d'offre et en particulier des spécifications techniques a nécessité un important travail de recherches d'informations. En effet, il est essentiel de fournir une description très détaillée de tout l'équipement de façon à être sûr que les fournisseurs puissent répondre effectivement à l'appel d'offre.

Pour ce qui est du manuel des procédures, le travail à réaliser s'avère plus important que ce qui avait été évalué initialement. Par ailleurs, le travail a été freiné par le fait qu'il a fallu se consacrer prioritairement à l'appel d'offre.

Le manuel de procédure demandé par les représentants des institutions lors de l'atelier ZOPP demande un temps plus que le prévu dans la proposition du projet.

V- Calendrier prévisionnel pour la période du 15 juillet au 15 décembre 2007 :

		2007					
		J	A	S	O	N	D
A	Gestion et rapports à la CE						
B	Elaboration d'un manuel de procédure						
C	Renforcement de l'équipement existant						
D	Renforcement des compétences/formation						
E	Démonstration des procédures par des campagnes de mesures						
F	Diffusion des résultats						



		2007					
		J	A	S	O	N	D
TÂCHE A	Gestion et rapports à la CE (durée: 36 mois)						
	Missions Aquapôle en Tunisie : durée 7 j/mission						
	Missions ANPE en Belgique : durée 10 j/mission	R					
TÂCHE B	Elaboration d'un manuel de procédure (durée: 12 mois)						
	Mission Aquapôle : durée 10 jours		R				
	Mission Aquapôle : durée 7 jours						
ACTION B.1.	Atelier ZOPP						
	Préparation de l'atelier			R			
	Invitations			R			
	Déroulement de l'atelier			R			
	Termes de référence			R			
ACTION B.2.	Rédaction du manuel de procédures	X	X	X	X	X	
	Atelier de présentation du manuel de procédures						X
TÂCHE C	Renforcement de l'équipement existant (durée: 11mois)						
ACTION C.1.	Acquisition des laboratoires mobiles						
	Elaboration des Termes de Référence	R					
	Approbation du dossier	30					
	Lancement appel d'offre,		30				
	Ouverture des plis,			30			
	Dépouillement				30		
	commission des marchés					15	
	demande offre financier					30	
	Ouverture et dépouillement						7
	commission des marchés						15
	signature du marché						
	PS : les chiffres indiquent les dates						
ACTION C.2.	Achat d'équipements et de consommables						
ACTION C.3.	Choix du laboratoire pour les analyses complémentaires						
	Elaboration des Termes de Référence	20					
	Consultation auprès des laboratoires		5				
	Dépouillement des AO et choix			30			
	signature de la convention				15		



		2007					
		J	A	S	O	N	D
TÂCHE D	Renforcement des compétences/formation						
ACTION D.1. +D.2.	Formation des cadres et des agents en Tunisie						
	<i>Choix et signification des paramètres mesuré (2x 8 jours en Tunisie)</i>						
	<i>Maintenance instrumentation (1X8 jours en Tunisie)</i>						
ACTION D.3.	Visites techniques en Belgique						
	<i>1^{er} stage (3 personnes 7 jours)</i>				X		
	<i>2^{ème} stage (1 personne 7 jours)</i>						
TÂCHE E	Démonstration des procédures par des campagnes de mesures (durée: 22 mois)						
	Missions Aquapôle en Tunisie : durée 7 jours/mission						
ACTION E.1.	Préparation des campagnes de mesure						
ACTION E.2.	Prélèvement et analyse des échantillons						
	<i>1^{ère} campagne</i>						
	<i>2^{ème} campagne</i>						
ACTION E.3.	Traitement des données						
	<i>1^{ère} campagne</i>						
TÂCHE F	Diffusion des résultats (durée : 24 mois)						
	Missions Aquapôle en Tunisie : durée 7 jours/mission						
	Missions ANPE en Belgique : durée 7 jours/mission						
ACTION F.1.	Diffusion de la méthodologie						
	<i>création d'un site internet</i>						
	<i>organisation d'une conférence en Belgique</i>						
ACTION F.2.	Diffusion des résultats des campagnes						
	<i>publication du bulletin</i>						
Legende :	R : Action réalisée- 30 : date prévu						



Partie II- Rapport Financier



LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Contrat de recrutement d'un chef de projet (ANPE)
Annexe 2 : Contrat de recrutement de Véronique Gosselain
Annexe 3 : Liste des membres du comité de pilotage.
Annexe 4 : Procès verbaux des réunions de 2 juin 2006 et du 20/2/2007 du comité de pilotage
Annexe 5 : Rapport de la mission de coordination N°1 à Tunis de Mr Xavier Detienne
Annexe 6: Rapport de mission de coordination N°2 à Liège de Mr Mohamed Ben Hassine
Annexe 7 : Compte rendu de l'atelier ZOPP et Termes de références du Manuel de procédure
Annexe 8 : Liste des participants à l'atelier ZOPP
Annexe 9 : Rapport de mission de Mme Véronique Gosselain
Annexe 10 : Commission d'ouverture des plis.
Annexe 11 : Commission de dépouillement des offres
Annexe 12 : Convention entre Aquapole et l'ANPE
Annexe 13 : Texte COPEAU sur les Sites Internet de l'ANPE et de l'Aquapole
Annexe 14: Feuilles de présence du Personnel du projet (time-sheet)
Annexe 15 : exposé du projet présenté lors des réunions
Annexe 16 : Dossier d'appel d'offres international pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles d'analyses d'eau

